

## Relevé des décisions du 22 avril 2022

**Elus présents :** Daniel FORESTIER - Alain MOLIMARD (visio) - - François DAUPHIN - Didier LIENNART - Simon RODIER - Valérie Prunier - Marc MENAGER – Guy GORBINET - Jean SAVINEL.

**Elu(s) absent(s) :** Stéphanie ALLEGRE-CARTIER.

**Techniciens :** Snéjana GUCESKI.

.....

### Relevé des décisions prises par le Bureau :

#### Entreprise Héritier :

- ⇒ Après débat, le Bureau communautaire donne un avis favorable pour se retirer de la vente, casser le compromis de vente et verser le dédommagement soit 10 % du prix de vente : environ 14 000 €.

#### ZAC Les Barthes :

- ⇒ Le Bureau donne un avis favorable pour la maîtrise d'œuvre ensemblière pour l'aménagement de la zone.

#### Tarifs gîte d'entreprises de Vertolaye :

- ⇒ Le Bureau émet un avis favorable pour fixer à 2,90 € le prix du m<sup>2</sup> ;
- ⇒ Il décide que l'augmentation de l'ICC sera appliquée tous les ans ;
- ⇒ Il décide de supprimer le forfait stockage appliqué actuellement sur deux des locaux.
- ⇒ Il décide également d'augmenter de 50 % les loyers appliqués lorsque les entreprises ne rentrent pas dans les critères d'attributions de locaux en gîte d'entreprises, ou bien lorsque leur bail dépasse les six années.

#### Plateforme de Vertolaye Viabilisée :

- ⇒ Le Bureau émet un avis favorable pour faire un avenant au marché de travaux.

Ces travaux permettent de créer 3 espaces à destination d'entreprises. Loyer maximal envisagé en fonction des coûts des travaux et de l'emprunt : 300 € HT/mois/emplacements.

- ⇒ Avis favorable de fixer les loyers à 300 € HT/mois.

### Relevé des décisions prises par délégation :

- ⇒ Attribution de marché – Réalisation d'un schéma de transfert de compétences « Eau et assainissement » ;

### Ordre du jour du prochain Bureau 29 avril 2022 :

- Projets de délibération 02/06 : pôle Services Techniques.
  - Convention d'utilisation de la déchetterie de St Germain l'Herm par la commune de St Genès la Tourette ;
  - Signature d'une convention VALTOM / ALF concernant la refacturation partielle des bennes de gravats devant être désamiantées ;
  - Signature d'une convention VALTOM / ALF concernant la refacturation d'une prestation de caractérisation des ordures ménagères ;

- Signature d'une convention VALTOM / ALF concernant le transfert de propriété des composteurs collectifs ;
- Convention avec l'éco-organisme CYCLEVIA (filière REP huile de vidange)
- Piscine - Rapport d'analyse des offres : économie d'énergie
- Abattoir : attribution de marchés pour travaux de rénovation